

## ANNEXE DELIBERATION N°2026.02.04 du 20 03 2026

COMMUNE de la Chapelle d'Aurec  
Population au 01/01/2026 : 1146 habitants

**Tableau récapitulatif des indemnités**  
(article L 2123-20-1 du CGCT)

Tranche population  
de 1 000 à 3 499 habitants

Bénéficiaire	Indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	soit, (à ce jour), une indemnité mensuelle brute
Maire	51.6	2121.02

**Adjointes au maire avec délégation (art. L 2123-24 du CGCT)**

Bénéficiaire	Adjointes	
	Indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	soit, (à ce jour), une indemnité mensuelle brute
1 <sup>er</sup> ADJOINT	19.8	813.88 €
2 <sup>ème</sup> ADJOINT	19.8	813.88 €
3 <sup>ème</sup> ADJOINT	19.8	813.88 €